

## Bulletin de soutien

Ce bulletin est à signer et à renvoyer, accompagné de votre avis de virement, à :  
Hôpital Necker-Enfants malades - Direction du mécénat - 149 rue de Sèvres - 75015 Paris

Particulier       Entreprise       Association       Fondation

Raison sociale : \_\_\_\_\_

M.    Mme. NOM\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

Pays\* : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

\*Champs obligatoire:

Je fais un don régulier d'un montant de : \_\_\_\_\_ €

5€     10€     20€     50€     80€

### Je souhaite soutenir\*\* :

- La qualité de vie des patients hospitalisés et de leur famille (R/M 207)
- L'acquisition d'équipements médicaux de pointe (R/M 121)
- Les programmes de recherche innovants (R/M 120)
- Le bien-être des personnels (LLP 61)

\*\*Un seul choix possible

Pour tout projet spécifique, merci de contacter la Direction du mécénat (01 44 49 53 54 – [mecenat.necker@aphp.fr](mailto:mecenat.necker@aphp.fr)).

### Je souhaite que mon prélèvement soit :

Ponctuel     Mensuel     Trimestriel

J'effectue mon don par virement bancaire en indiquant en objet de virement : « Don Hôpital Necker ».

Virement de France et de l'étranger

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé R.I.B	Titulaire du compte
10071	75300	30002004219	55	Régie Hôpital Necker
IBAN			BIC	
FR76 1007 1753 0030 0020 0421 955			TRPUFRP1	

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature :

En tant qu'établissement public de santé, l'hôpital Necker-Enfants malades est habilité à recevoir des dons et des legs (article L.6141-2-1 du Code de la santé publique). Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, la déductibilité du don est de 60% du montant du versement, dans la limite de 0,5% du CA HT. Pour les particuliers, la déductibilité est de 66% du montant du versement. Pour les dons IFI, merci de contacter la direction du mécénat (01 44 49 53 54 – [mecenat.necker@aphp.fr](mailto:mecenat.necker@aphp.fr)). Un reçu fiscal vous sera adressé quelques semaines après réception de votre don.

